

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Nous souhaitons vous informer concernant le projet de construction du nouveau bureau municipal/ bibliothèque. Récemment, des informations erronées ont circulé sur les médias sociaux semant la confusion et la méfiance. En tant qu'élus, nous tenons à vous présenter les faits concrets et les données les plus récentes liés à ce projet. Le montage financier a été réalisé en collaboration avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

1. Montage financier ***ATTENTION CHIFFRES PRÉLIMINAIRES***

Subdivision du coût de construction

		Hôtel de ville	Bibliothèque	Part Municipal	Total	Commentaires
COÛTS DIRECTS						
Coût construction : soumission la plus basse		2 604 863,16 \$	496 164,41 \$		3 101 027,57 \$	CD
Imprévu chantier 10 %		260 486,32 \$	49 616,44 \$		310 102,76 \$	FI
		2 865 349,47 \$	545 780,85 \$		3 411 130,33 \$	
Funis labouration Coût action 6		20.440.48 ¢	F FF0 F2 ¢		3E 000 00 ¢	CD
Frais laboratoire - Coût estimé		29 440,48 \$	5 559,52 \$		35 000,00 \$	CD
		2 894 789,95 \$	551 340,37 \$		3 446 130,33 \$	
Coût travaux complémentaires - Demande prix en cour	84 355,80	70 858,87 \$	13 496,93 \$		84 355,80 \$	CD
		2 965 648,83 \$	564 837,30 \$		3 530 486,13 \$	
TPS (5%) récupéré à 100 %		- \$	- \$		- \$	
TVQ (9,975%) récupéré à 50 %		147 911,74 \$	28 171,26 \$		176 083,00 \$	FI .
Sous total coût de construction		3 113 560,56 \$	593 008,56 \$		3 706 569,12 \$	п
30us total cout de construction		3 113 300,30 3	393 008,30 \$		3 700 303,12 3	
COÛTS FRAIS INCIDENT						
Honoraires professionnels		466 255,11 \$	88 047,34 \$		554 302,45 \$	FI
TPS (5 %) récupéré à 100 %		- \$	- \$		- \$	
TVQ (9,975%) récupéré à 50 %		23 254,47 \$	4 391,36 \$		27 645,83 \$	FI
Total des honoraires		489 509,58 \$	92 438,70 \$		581 948,28 \$	
Total du coût de construction		3 603 070,15 \$	685 447,26 \$		4 288 517,41 \$	
AUTRES COÛTS ADMISSIBLES						
		F0.124 FC ¢	0.540.44 ¢		F0.084.00 ¢	CD
Intégration œuvre d'art (1%) - Demandé par MCC		50 134,56 \$	9 549,44 \$		59 684,00 \$	CD
TPS (5%) récupéré à 100 %		- \$	- \$		- \$	EI
TVQ (9.975%) récupéré à 50 %		2 500,46 \$	476,28 \$		2 976,74 \$	ri .
Total intégration des arts		52 635,02 \$	10 025,72 \$		62 660,74 \$	
Achat ameublement - Demande prix en cours				100 000,00 \$	100 000,00 \$	CD
TPS (5%) récupéré à 100 %		- \$	- \$	- \$		
TVQ (9.975%) récupéré à 50 %		- \$	- \$	4 987,50 \$	4 987,50 \$	FI
Total ameublement				104 987,50 \$	104 987,50 \$	
Grand total du coût du projet		3 655 705,17 \$	695 472,98 \$	104 987,50 \$	4 456 165,65 \$	
		Hôtel de ville	Bibliothèque	Part Municipal	Total	Commentaires
SOURCES DE FINANCEMENT		Hotel de Viiie	Dibliothicque	. u. c.v.uc.pu.	70.0.	Commentance
Contribution municipale (30% - Volet 2 FRR)				18 603,00 \$	18 603 00 \$	Budget fonction. 2024, à confirmer
Excédent fonctionnement accumulé non-affecté				400 000,00 \$	400 000,00 \$	
Aide financière - MAMH - PRACIM (83%)		3 034 235,29 \$		100 000,00 \$		Montant estimé, attente retour calci
Aide financière - Ministère de la Culture		3 03 1 233,23 \$	273 300,00 \$			Confirmation reçue par lettre
Axe de vitalisation - Volet 4 FRR			50 000,00 \$		50 000,00 \$	
Volet 2 FRR (70 %)			62 010,00 \$		62 010,00 \$	
TECQ 2024-2029			175 000,00 \$			En attente de l'annonce féd. et prov
•			, ,	440 500 00 4		,
Total des sources de financement		3 034 235,29 \$	560 310,00 \$	418 603,00 \$	4 013 148,29 \$	
		Hôtel de ville	Bibliothèque	Part Municipal	Total	Commentaires
FINANCEMENT - RÈGLEMENT D'EMPRUNT			,			
Grand total du coût du projet		3 655 705,17 \$	695 472,98 \$	104 987,50 \$	4 456 165,65 \$	
Total des sources de financement		3 034 235,29 \$	560 310,00 \$	418 603,00 \$	4 013 148,29 \$	
		621 469,88 \$	135 162,98 \$	(313 615,50) \$	443 017,36 \$	
201					********	
Règlement d'emprunt					443 017,36 \$	
Taux estimé des frais de financement					2%	-
Total des frais de financement					8 860,35 \$	FI
					451 878 \$	

2. Impact sur la taxation ***ATTENTION CHIFFRES PRÉLIMINAIRES***

Emprunt	Taux d'intérêt	Durée	Annuel	Assiette totale imposable	Unité moyenne imposable	Charge fiscale du contribuable	1
451 878 \$	5%	20	36 270,00 \$	86 661 600 \$	245 068 \$	102,54 \$	ŀ
451 878 \$	5%	25	32 071,00 \$	86 661 600 \$	245 068 \$	90,67 \$	ŀ
CHARGE FISCALE ACTUELLE - LOCATION							ı
32 357 \$			32 357,15 \$	86 661 600 \$	245 068 \$	91,50 \$	ŀ
ARGUMENTAIRES							ī
Augmentation de 11,04 \$ si 20 ans.						11,04 \$	1
Diminution de (0,83 \$) si 25 ans.						(0,83 \$)	L
En principe le loyer est une dépense qui ne se termine	jamais à payer p	ar les contribuables.					
Tandis que le projet de construction est un actif, de plu	s les contribuable	es payeront pendant 20	0/25 années et cela se	ra terminé.			
Il restra à entretenir un bâtiment neuf.							l
							1

3. Frais d'entretien du nouveau bâtiment ***ATTENTION CHIFFRES PRÉLIMINAIRES***

Coût estimé frais d'entretien	45 340.00 S
Déneigement	4 000,00 \$
Entretien pelouse	2 500,00 \$
Entretien ménager	13 000,00 \$
Électricité	15 000,00 \$
Système intrusion	155,00 \$
Assurance	10 685,00 \$

4. Besoins identifiés pour une utilisation à long terme

Réception

Reprographie/Archive

• Bibliothèque

• Trois bureaux

Salle communautaire

• Rangement

• Salle de conférence

Cuisinette

Soyez assurées que nous travaillons dans l'intérêt de tous et en toute transparence. Votre confiance est primordiale pour nous, et nous sommes disponibles pour discuter de ce projet avec vous.

Vous pouvez aussi consulter toutes les informations concernant le projet sur le site de la Municipalité sous l'onglet Municipalité/Relocalisation hôtel de ville. De plus, nous travaillons présentement à inclure une section *Foire aux questions* qui sera disponible sous peu dans ce même onglet afin de répondre aux questions qui nous ont été posées lors des derniers conseils.

Cordialement,

Le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Chester composé de :

M. Christian Massé, maire

M. André Thibodeau, conseiller au siège #1

M. Julien Fournier, conseiller au siège #2

Mme Marie V. Laporte, conseillère au siège #3

Mme Catherine Belleau-Arsenault, conseillère au siège #4

Mme Geneviève Bergeron, conseillère au siège #5

M. Nicolas Paris-Lafrance, conseiller au siège #6